

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3238 - Lundi 17 Septembre 2018 - Prix : 200 Fc

Fin de mission pour le haut représentant de l'Ua, Ramtane Lamamra **Une mission de la Commission africaine des Droits de l'homme attendue à Moroni**



**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Août 2018**

Lever du soleil:

06h 20mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 05h 09mn

Dhouhr : 12h 15mn

Ansr : 15h 17mn

Maghrib: 18h06mn

Incha: 19h 20mn



10^{ème} édition de réunion des directeurs de douanes de l'UA

La réunion des experts s'ouvre ce lundi

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

PRISONNIERS POLITIQUES

Un sit-in pour exiger la libération des détenus politiques

Les amis et familles des détenus politiques ont organisé un sit-in samedi dans la capitale. Tous demandent la libération immédiate des prisonniers politiques et le respect des libertés publiques.

Les familles et amis des prisonniers politiques ont organisé un sit-in samedi. Initialement prévu sur le site Magawashi (à côté du Conseil de l'Île), encerclé aussitôt par les forces de l'ordre, le rassemblement s'est finalement tenu devant la mosquée de Mtsangani. Sur place, les proches des détenus politiques ont manifesté leur désarroi et leur colère. Vêtus de T-Shirt où l'on pouvait lire « Libérez Sambi, Barwane, SAST, Sidi, M'madi Ali, Bahassane », tous ont exigé la libération immédiate des prisonniers politiques, le respect des libertés publiques, le respect des droits humains élémentaires et une justice

transparente.

« Les femmes de Moroni et enfants des détenus sont venus aujourd'hui exprimer leur mécontentement devant ces détentions arbitraires dont sont victimes leurs proches », explique Said Ali Mohamed. Tout en dénonçant le fait que « toutes les personnes qui sont contre le président sont emprisonnées », Said Ali Mohamed rappelle que « cela fait maintenant un mois que nos frères sont maintenus en détention de façon arbitraire et dans des conditions inhumaines notamment en Grande-Comore et à Anjouan. Les droits de visite, l'accès à des soins médicaux, la confidentialité des échanges avec les avocats sont parmi les principes qui sont gravement bafoués ».

Tout en déplorant l'injustice qui règne en maître dans le pays, Anliat Ali Mroudjaé, une femme de Moroni, assure que c'est une première dans le pays: « Depuis l'époque Djohar, père



Des femmes manifestent à Moroni pour la libération des prisonniers politiques

de la démocratie, c'est la première fois qu'on voit des choses pareilles. Il est temps qu'on trouve une solution et qu'on évite que le pays ne sombre dans le chaos ». Comme la majorité des personnes présentes, cette mère de famille a dénoncé les pressions exercées sur

les proches des détenus et les interpellations intempestives dont ils sont victimes. « Aujourd'hui, on a cette impression que la justice ne fait pas son travail de manière indépendante mais qu'elle est téléguidée ».

Mohamed Youssouf

COOPÉRATION

Un traité de non-double imposition sur le revenu entre les Comores et Maurice

En marge du 33e conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien, l'Union des Comores et Maurice ont signé un traité de non-double imposition. Cette signature rentre dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays.

Troisième du genre depuis la mise en place de la commission mixte initiée en 2017 entre les Comores et les Maurice, Comores et Maurice ont signé le 12 septembre dernier un traité de non-double imposition sur les revenus. Cette signature, qui s'inscrit dans le cadre dans le cadre du renforcement de la

coopération entre les deux pays, « est la suite logique des travaux de la commission mixte initiée en avril 2017 par le premier ministre mauricien et le président de l'Union des Comores », souligne Soeuf Mohamed El-Amine.

Le ministre des Affaires étrangères comorien indique, par ailleurs, que le pays compte installer une présence permanente à Maurice dans les meilleurs délais pour rapprocher davantage les deux populations. « La diplomatie mauricienne a activé son renforcement des relations de coopération avec les pays membres de la COI. Nous nous inscrivons dans ce cadre et nous espérons nous ouvrir davantage dans cet

esprit », avance-t-il.

Depuis la mise en place de cette commission mixte, il y a eu plusieurs accords qui ont été signés entre les deux pays. « Moi même, j'ai eu à l'occasion d'un conseil des ministres extraordinaire de la COI à signer deux accords dont un sur la santé et un autre sur l'éducation et la formation professionnelle », se rappelle le chef de la diplomatie comorienne. S. Elamine a également cité le forum des hommes d'affaires mauriciens à Moroni, qui selon lui, renforce davantage les liens entre les deux pays.

Mohamed Youssouf



Signature Comores Maurice

La Gazette des Comores Le devoir d'informer,
la liberté d'écrire

Fin de mission pour le haut représentant de l'Ua, Ramtane Lamamra Une mission de la Commission africaine des Droits de l'homme attendue à Moroni

Le Haut représentant de l'Union africaine, Ramtane Lamamra a quitté le pays hier, après avoir mis en place le dialogue inter comorien. Dépeché à Moroni par le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat après une rencontre entre celui-ci et le président Azali Assoumani lors du forum sino-africain qui a eu lieu en Chine au début de ce mois, Ramtane Lamamra a multiplié les entretiens avec les différentes autorités politiques, dès son arrivée le 11 septembre dernier.

Du 14 au 16 septembre, des réunions comptant des membres de la mouvance présidentielle, de l'opposition et de la société civile ont eu lieu. Lamamra reconnaît lui-même que « les positions de départ des uns et des autres, que je qualifierai de 'doctrinales' n'ont pas changé en quelques jours mais ce qui a changé, c'est que les uns et les autres soient prêts à en parler avec le souci de par-

venir à des rapprochements de points de vues ». L'ordre du jour, établi de « façon consensuelle », dispose de plusieurs points : « mesures d'apaisement et d'assainissement du climat politique, cadre de concertation et de dialogue entre les parties comoriennes, promotion des principes d'autonomie des îles et de la tournante, et perspectives politiques et institutionnelles ». Le premier point a monopolisé les discussions. Le dialogue inter-comorien s'est longuement étendu sur les mesures d'apaisement et d'assainissement du climat politique, qui comprend entre autres, « une visite d'une Mission de la Commission de l'Union africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et les Droits de l'Homme ».

L'opposition s'est longtemps focalisée sur la libération « des prisonniers politiques » lors des débats, qui correspond au premier point de l'ordre du jour. « L'assouplissement de l'examen des situations dans un esprit constructif compte tenu du contexte politique

actuel a été discuté et avec la formulation appropriée, il fait partie des mesures d'apaisement qui ont été portées à l'attention du Chef de l'Etat pour considération et décision », a doctement fait savoir l'ancien ministre des affaires étrangères algérien. Celui-ci a par ailleurs, révélé que le président Azali a accepté de recevoir dans le pays, une mission de la Commission africaine des Droits de l'homme et des Peuples. « Nous sommes persuadés que l'Etat comorien accordera des facilités totales et complètes en matière d'accès, en matière d'interaction avec différentes autorités et que des mesures seront prises pour favoriser au mieux l'accomplissement de cette mission ». Ce qui permettra aux membres de cette mission, de voir par eux-mêmes la situation, d'élaborer un rapport avec des recommandations et des conclusions, a-t-il précisé.

La sécurisation des élections présidentielles anticipées fait partie du 4eme point de l'ordre du jour, à savoir « les perspectives politiques et institu-

tionnelles ». « Même si l'opposition n'a pas expressément accepté l'idée d'une élection anticipée, ce point était néanmoins à l'ordre du jour dans la mesure où la mouvance présidentielle a souhaité qu'il y soit inscrit ; nous-mêmes avons proposé que le débat soit élargi aux questions liées à l'organisation, à l'observation, au contrôle constitutionnel des élections, du contexte dans lequel elles vont avoir lieu », a longuement expliqué l'émissaire panafricain.

Cette partie, sera à l'en croire, « l'un des plats de résistance de ce dialogue ». Elle n'a pas encore été abordée. Il faut sans doute souligner que même avec le départ de Lamamra, les travaux se poursuivront entre Comoriens avec une structure qui sera coprésidée par deux membres appartenant à la mouvance présidentielle et à l'opposition. Il n'est pas exclu qu'en cas de blocage, un représentant de l'Union africaine soit dépêché sur place.

Faiza Soulé Youssouf

DIALOGUE INTERCOMORIEN

Des mesures d'apaisement, un préalable à la poursuite du dialogue politique

Peu après la fin de la troisième réunion entre membres de la Mouvance présidentielle, de l'opposition et de la société civile, le secrétaire général de la première, Msa Mliva, a fait part du contenu des discussions qui l'ont animée. Ainsi, il a fait savoir que si la question des libertés publiques et des droits de l'Homme avait occupé la majeure partie des débats ainsi que les mesures d'apaisement qu'il a refusées de révéler, -celle-ci a été suivie par la poursuite du dialogue et du cadre permanent de concertation qu'il faudra mettre en place pour la poursuite des travaux. « Nous avons décidé d'un commun accord que le président Azali Assoumani et l'ancien ministre Mohamed Ali Soilihi, chef de file de l'opposition, devront se rencontrer très prochainement afin de voir comment mettre en place la structure qui sera chargée de présider le dialogue », a fait savoir Msa Mliva. L'idée de la coprésidence qui devra chapeauter la structure émane de l'Union africaine et a rapidement été adoptée par la mouvance présidentielle selon Msa Mliva. L'opposition a, elle, longuement hésité avant de l'accepter. Toujours selon lui, les différentes parties prenantes accordent la même importance à la poursuite du dialogue inter-

comorien.

Quant au secrétaire général de l'Updc Youssouf Boina, il est longuement revenu sur les mesures d'apaisement, conditions sine qua none pour un dialogue serein et réussi. « Certains d'entre nous ont eu la charge d'émettre des propositions pour ce qui est des mesures d'apaisement, lesquelles ont été remises à Ramtane Lamamra et celui-ci devra les soumettre au président de la République, en espérant qu'il les prendra en considération,

pour un climat apaisé dans le pays », a expliqué le secrétaire général de l'Updc, Youssouf Boina. Ces mesures, toujours selon lui, concernent « les libertés publiques, celles d'informer, les droits de l'Homme ». Youssouf Boina prendra à titre d'exemple, pour expliquer « le climat délétère » qui prévaut, « l'avertissement du ministre de l'Intérieur, Mohamed Daoudou, lancé à l'encontre du député du Hambou, Ali Mhadji et de ceux qui étaient présents au Retaj dans l'attente de la dernière

réunion ». « Il a dit à l'écu: "Vous allez voir, dès le départ de la délégation internationale, vous allez tous être arrêtés!" », a fait savoir le secrétaire général.

La déclaration quelque peu musclée du premier flic du pays a permis, à l'en croire, de démontrer à Lamamra, le climat de terreur instauré dans le pays. Et de reprendre : « Par rapport aux mesures d'apaisement qui vont être remises au chef de l'Etat, nous espérons que celle-ci saura, étant donné sa hauteur de vue et son sens de l'Etat, les prendre en considération afin de promouvoir le dialogue ». « Nous le sollicitons, pour nos amis qui sont en détention et qui n'ont aucune raison de s'y trouver, pour qu'il trouve les voies et moyens qui permettraient de les libérer ; même ceux qui ont des raisons valables de rester en prison ne doivent pas être départis de leur dignité d'homme, ni de leurs droits ». L'autre point abordé est le démantèlement de l'autonomie des îles. « S'il est vrai qu'un dialogue inclusif et sincère est le but recherché, nous demanderions que les actes liés à la mise en application de la nouvelle constitution soient suspendus le temps que tous les acteurs se concertent », a-t-il déclaré.



AGRICULTURE

Promouvoir l'agronomie pour une meilleure économie

Le Président de la Fédération Nationale des Agriculteurs Comoriens-Femmes Agricultrices (FNAC-FA), Mohamed Soilihi (Momo) a évoqué sa volonté de promouvoir l'économie bleue et le soutien à apporter à l'agriculture. Une stratégie qui doit passer par « la modernisation de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage ».

Favoriser l'économie bleue et le pouvoir vert pour des Comores émergentes. C'est le souhait de la Fnac-Fa qui est prête à tout pour y parvenir. Lors d'une conférence tenue la semaine passée, la fédération des agriculteurs et pêcheurs s'est réunie pour échanger sur la nécessité d'impulser une nouvelle politique dans le domaine. « La modernisation de la

pêche : un sursaut de l'économie bleue vers l'émergence », lit-on sur une des banderoles brandies pour l'occasion.

Mohamed Soilihi, président de la Fédération Nationale des Agriculteurs Comoriens-Femmes Agricultrices souhaite la mise en place de stratégies pour propulser l'économie, prenant pour exemple les cas de la Chine, le Brésil ou encore les Pays de l'Afrique de l'Ouest. « On doit travailler en harmonie pour valoriser l'économie avec la pêche, l'agriculture et l'élevage », a insisté Mze Hassane, un des intervenants.

Pour atteindre son but, la Fnac-Fa s'appuie sur le soutien du gouvernement notamment sur la mise en place d'une politique et d'une stratégie pour promouvoir la production locale et la limitation des importations de cer-



taines denrées de première nécessité. « Nous avons discuté avec le Président Azali et nous lui avons promis de le soutenir aux prochaines échéances électorales si en retour il nous assiste

dans notre projet, notamment sur la modernisation de la pêche et de l'agriculture», a déclaré Momo.

A.O Yazid

10ème édition de réunion des directeurs de douanes de l'UA

La réunion des experts s'ouvre ce lundi

La 10e édition de la réunion des directeurs de douanes de l'Union africaine s'ouvre aujourd'hui à Moroni. Cette réunion de trois jours sera présidée par le directeur général des douanes du Cameroun, Fongod Edwin Nuvaga avec le concours de la direction des douanes comoriennes qui assurera la vice-présidence.

Pour la première fois de son histoire, l'Union des Comores abrite du 17 au 21 septembre, la

10ème réunion du sous-comité des directeurs généraux des douanes de l'Union africaine. Une réunion de trois jours qui s'ouvre ce lundi à Moroni avec les travaux techniques des experts en présence du ministre des finances et du budget, Said Ali Said Chayhane. La réunion sera présidée par le directeur général des douanes du Cameroun, Fongod Edwin Nuvaga. Cette réunion préparatoire du groupe d'experts des 54 pays de l'Union Africaine aura comme objectif

spécifique de faire entre autre le rapport sur les activités de la Division de la coopération douanière de la Commission de l'Union Africaine mais et aussi, élaborer une matrice de décisions / Recommandations des 8ème et 9ème réunions de l'AUSCDGC.

Les Comores assurent la vice-présidence du Sous-Comité des directeurs généraux des douanes et devraient prendre la tête de cet organe jusqu'à la fin de l'année 2019. La réunion de Moroni doit faire le point sur les avancées enregistrées suite aux travaux engagés depuis la précédente édition qui a eu lieu au Cameroun. « Les experts devraient dégager la nouvelle trajectoire à suivre pour avancer dans les réformes à mettre en œuvre pour lancer définitivement la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) », lit-on dans un dossier

de presse qui révèle que « cette réunion va faire aussi la mise à jour sur la création de la zone de libre-échange continentale (ZLEC), la mise à jour sur l'Observatoire du commerce de l'Union Africaine et la mise à jour sur l'économie bleue / le transport maritime ».

Il montre par la suite que les recommandations issues des travaux menés par les différents groupes de travail technique (GTT) du lundi au mercredi, seront approuvées lors de la réunion des directeurs généraux des douanes et ensuite la réunion poursuivra sa réflexion sur le thème: « Combattre la corruption au sein des douanes pour mieux mettre en œuvre la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) ».

Ibnou M. Abdou



Said Ali Said Chayhane ministre des finances et du budget

La Gazette des Comores

l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores

Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

JOURNÉE MONDIALE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Une opération ville propre à Moroni

La Jeune Chambre Internationale-Comores (JCI-Comores), en collaboration avec la Mairie de Moroni et d'autres associations pour la protection de l'environnement, ont procédé samedi à une journée de nettoyage dans la capitale. Une activité qui entre dans le cadre de la journée internationale de nettoyage.

« Une initiative à embrasser », c'est la première appréciation faite par les promeneurs samedi, alors que la Jeune chambre internationale procédait au nettoyage de la capitale. Pour la Jci-Comores, il ne suffit pas d'embrasser l'initiative mais de l'accompagner par tous les moyens. « Nous avons engagé ce processus pour inciter la mairie et toutes les collectivités qui militent pour un environnement propre à poursuivre ce qu'on a commencé aujourd'hui », explique Nassur Ali, vice-président de la Jci-Comores. Une initiative internationale qui a pour thème « Let's do it » (Faisons-le ensemble). En tout, ce sont près de 150

pays, tous membres de la Jeune Chambre Internationale, qui mènent la même politique en ce jour du 15 septembre. « Le principe est de sensibiliser le monde et de montrer l'importance de la propreté », a-t-il insisté.

Aux Comores, ce sont cinq associations dont la JCI et la Mairie de Moroni qui ont assisté à cet événement. « Le soutien de la Mairie est indispensable », a précisé Nassur Ali. Cette dernière a mis à la disposition des jeunes, un camion et des motos de ramassage d'ordures afin de faciliter le déplacement des déchets ramassés sur le trajet Gobadjou-Lycée Said Mohamed Cheikh. Pour cette première initiative, les organisateurs attendent la participation de tout un chacun afin de faire de Moroni « une ville propre ».

« C'est notre capitale et nous ne pouvons pas ou ne devons pas la laisser sous l'emprise des déchets et d'ordures de tout genre et à tout endroit ». Le vice-président de la JCI Comores attend que tout Comorien fasse de ce



Nettoyage de la capitale par des volontaires de la JCI

combat, une priorité. Et pour se faire, il faut de l'initiative et de la volonté. « Ensemble, on peut mieux faire. Dans ce sens, il faut une participation massive de la jeunesse et un soutien permanent des autorités ». Les organisateurs ont dit regretter que les autorités ne fassent pas de la lutte

contre les ordures, une priorité nationale en mettant en place des poubelles aux endroits sensibles et en insérant un module d'apprentissage dans l'enseignement de base afin de pousser à un changement de mentalité et de culture.

A.O Yazid

CLÔTURE DES COMPTES INSULAIRES

Une «confiscation des biens d'autrui » pour les Exécutifs de Ngazidja et Ndzouani

Dans une lettre adressée au gouverneur de la Banque Centrale des Comores, le ministre des finances et du budget demande à ce dernier de clôturer les différents comptes de collecte de fonds des entités insulaires et de virer le solde au compte unique du trésor. Une initiative vivement contestée par les deux magistrats des îles d'Anjouan et de Ngazidja.

Le gouvernement de l'Union des Comores veut passer à la vitesse supérieure quant à l'application de la nouvelle constitution révisée. Le 08 septembre dernier, le ministre des finances et du budget a demandé au gouverneur de la Banque Centrale des Comores de « clôturer les différents comptes de collecte de données des entités insulaires et de virer le solde au compte unique du trésor » et tout cela conformément à la nouvelle constitution qui stipule que « toutes les recettes de l'Etat doivent être versées au compte unique du trésor TR 0057 ». Dans cette missive, le ministre écrit que « les transferts de fonds aux diverses entités se feront par le trésor payeur général sur la base des quotas qui seront déterminés par les nouveaux textes et à travers des comptes de fonctionnement qui seront nouvellement ouverts ».

Interrogé par La Gazette des Comores, le directeur de cabinet de l'île de Ngazidja se dit étonné. « Si je ne me trompe pas, ce sont des comptes pour les Exécutifs des îles mais pas pour l'Union. Mais comme je le dis toujours, on vit dans une anarchie totale », a observé Said Ahamada Youssouf. Il n'hésitera pas à qualifier cet acte de l'argentier de l'Etat de « confiscation des biens d'autrui ». « Le ministre des finances est

l'ordonnateur principal des finances publiques de l'Etat mais il ne peut le faire. On n'est pas du tout d'accord. Jusqu'où irons-nous? ».

Le gouverneur de l'île d'Anjouan lui, reste convaincu que l'action du pouvoir central vise à tuer les autonomies des îles. « Le gouvernement veut mettre en œuvre la nouvelle constitution, ils le font mais par la force », rétorque Salami Abdou qui assure que ce n'est pas la pre-

mière fois que l'Union procède à une telle opération. « Auparavant, ils ont prélevé une centaine de millions sur notre girofle et n'ont jamais restitué cet argent (...) Quelle que soit la grandeur du gouvernement, ils n'ont pas le droit d'agir ainsi car cet argent appartient aux îles ».

Mohamed Youssouf



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Référence : AO-PGI-UDC-2018

1. L'Ambassade de France en Union des Comores, L'Agence universitaire de la Francophonie, océan indien, L'Association iRENALA, L'Université des Comores, dans le cadre de la conception et la mise en place de l'infrastructure technique nécessaire au déploiement d'un Progiciel de Gestion Intégré à l'Université des Comores, sollicitent des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des matériels regroupés les 3 lots :
 - Lot 1 : serveurs, rack, matériels réseau, imprimante et accessoires
 - Lot 2 : licence oracle, support et mise à jour
 - Lot 3 : panneaux solaires, batteries, climatiseur, accessoires électriques et installation
2. Le dossier d'appel d'offre complet est disponible sur demande à l'adresse électronique : ao-pgi@km.auf.org
3. Les offres, rédigées en français, seront adressées à Monsieur le Responsable du Campus Numérique Francophone, Moroni, et à parvenir au plus tard **le lundi 24 septembre 2018 à 12h précises** à l'adresse : **Campus numérique francophone de Moroni, Bâtiment du Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS), B.P. 2506, Moroni, Comores - Tel +269 364 46 56**
4. Les soumissions par voie électronique ne seront pas autorisées

Moroni, 10 septembre 2018

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES ET FIFA «PLATFORM»

Fifa Connect pour les journalistes sportifs comoriens

A la demande de Faysoil Moussa, chargé de communication de la Fédération de Football des Comores (Ffc), une des catégories des acteurs du football comorien s'étaient réunis à Moroni, le vendredi 14 septembre 2018. Au menu du débat, la Fifa Connect platform. Il s'agit de la carte de presse permanente, reconnue par la Fifa, la Caf et la Ffc. La modalité d'octroi a fait l'objet d'un large consensus. Une commission technique a été montée pour la finalisation du projet.

A Moroni, le vendredi 14 septembre dernier, certains acteurs du football comorien, entre autres, des photographe-reporters, cameramen et journalistes s'étaient retrouvés autour du chargé de communication de la Ffc. L'objectif de cet échange, c'est la Fifa Connect platform : un programme d'enregistrement mondial des acteurs du football, qui aboutira à la mise en place de la carte presse-Fifa. Le souci de populariser ce projet a poussé la Fifa à sensibiliser les 209 fédérations membres.

« Pour information, ce projet d'enregistrement des acteurs de la discipline est

universel. Chez-nous, Snpa envisage de mettre en place une procédure innovée, qui permet aux agents actifs de la Presse/Médias d'être des salariés », expliqua Faysoil Moussa. En clair, cette plate-forme existe dans les autres pays du continent. La modalité d'octroi de la précieuse pièce administrative a fait l'objet d'un large consensus. Le cas des journalistes « navigateurs », ces agents qui changent d'organes de presse du jour au lendemain, a été évoqué.

Une commission technique a été montée pour déterminer les critères, les profils requis. Elle devra auparavant arrêter une liste exhaustive des concernés. « Il existe déjà une base de données des journalistes sportifs, il suffit de la réactualiser et de l'alimenter », avait suggéré Jumbo-fils, confrère d'Al Watwan. L'instauration du programme d'enregistrement mondial des acteurs du football, entre autres, les journalistes, photographes et cameramen, constitue un pas décisif réussi par la Fifa.



A partir de l'élaboration d'une base de données, la Fifa Connect platform contribue à améliorer l'organisation de l'ensemble des acteurs de la discipline. Aucun continent ne se sentira coupé des autres. Aux Comores, c'est un excellent moyen pour optimiser les opérations de reportage, d'information et de formation. Un autre point très significatif a acquis

l'aval préalable du chargé de la communication de la Ffc : la présence de deux ou trois représentants des journalistes dans les réunions techniques, lors des phases nationales, des rencontres de l'Océan indien, des matches de la Caf, etc.

Bm Gondet



Objet : APPEL D'OFFRES- PRESTATION DE MAINTENANCE DES CLIMATISEURS

L'Exim Bank Comores SA, souhaite avoir un prestataire externe exerçant dans la maintenance des climatiseurs.

Description de la mission

Le prestataire aura pour mission la maintenance des climatiseurs au siège et ainsi que dans les agences de l'EXIM-BANK (Foumbouni, Mitsamiouli, Bonzami, Douane Port et Hankunu).

Le contrat portera sur la maintenance des équipements pour en assurer leurs fonctionnements.

Le prestataire doit être disponible pour intervenir à tout moment dans les sites concernés.

Obligations du prestataire

Le prestataire assurera une visite planifiée de contrôle technique sur les équipements désignés et fera les réparations nécessaires.

Le prestataire assurera toute nouvelle installation de climatisation dans les sites concernés en cas de besoin.

Les visites de contrôle devront être effectuées par un technicien qualifié, qui fournira un rapport des activités réalisées.

Pour une bonne résolution des incidents et les interventions de maintenance, le prestataire devra effectuer un inventaire des climatiseurs de la banque et fournir une liste exhaustive des prévisions des pièces de rechange des équipements utilisés.

On entend par maintenance préventive la vérification et contrôle générale :

- Des unités intérieures et extérieures,
- Des fixations et supports,
- Du circuit frigorifique,
- De la bonne marche des sécurités,
- Des réglages et automatismes,
- De l'humidificateur,
- De l'écoulement d'eau de condensas,
- Désinfection et nettoyage des bacs, des siphons
- Et enlèvement des résidus en fin de visite.

Exigences du prestataire Le prestataire doit avoir une expérience dans l'électro-froid de plus de 5 ans. - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat. (Joindre les Diplômes et/ou Certificats de formation).

- Lettre de référence pour avoir exercé ce type de prestation à un autre client.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle d'exercer le métier d'agent de maintenance.

- Proposition d'un contrat et de prix. **Durée du contrat : un an renouvelable Échéance** En vue de nous permettre d'évaluer avec l'attention nécessaire chaque offre, le soumissionnaire doit nous soumettre son offre au plus tard le **Vendredi 21 Septembre 2018 à 11h00.**

Soumettre sous pli fermé adressé au secrétariat de la direction générale.

La réponse sera donnée sur le choix du prestataire le 28 Septembre 2018.

La Direction

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Faiza Soule Youssouf
 Nassuf Ben Amad (Stagiaire)
 Kamal Gamal Abdou (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Rahamatouallah Youssouf
Documentation archiviste
 Mariama Mhoma
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45